PRÉFET
DE L'AUDE
Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relatif à l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de zonage d'assainissement collectif et non collectif de la commune de Villesèquelande portée par Carcassonne Agglo.

Par arrêté n° 2026-074 du Président de Carcassonne Agglo, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est prescrite du 06 octobre 2026 au 05 novembre 2026 inclus.

Caractéristiques du projet :

En 2016, Carcassonne Agglo a lancé une étude de réalisation d'un Schéma Directeur d'Assainissement sur la commune de Villesèquelande. Cette étude s'est terminée en 2018 et a permis d'aboutir à la réalisation d'un diagnostic du fonctionnement du réseau d'assainissement et d'un plan d'action pour corriger les défauts constatés. En 2022, Carcassonne Agglo a lancé une mise à jour de cette étude notamment pour la révision du zonage d'assainissement qui s'est terminée en 2023.
Ce zonage permettra de délimiter les zones d'assainissement collectif des zones relevant de l'assainissement non collectif.

Informations complémentaires :

La personne responsable du projet est Monsieur le Président de Carcassonne Agglo - 1, rue Pierre Germain – 11890 Carcassonne Cedex 9.
Toutes informations techniques relatives au projet pourront être demandées à :
Monsieur Julien CAUSSE – Directeur Etudes et Travaux
Courriel : julien.causse@carcassonne-agglo.fr – Tél. : 04.68.10.56.16.

Désignation des commissaires enquêteurs :

Monsieur Pierre VOGEL, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Madame Marie-Joëlle SANCHEZ en qualité de commissaire enquêteur suppléante par décision du 09 Juillet 2026 de Monsieur le Président du tribunal administratif de Montpellier. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant sera désigné après interruption de l'enquête par le Président du tribunal administratif.

Déroulement de l'enquête :

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Villesèquelande, 8 Place de la Résistance, 11170 Villesèquelande.
Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier en version papier, ainsi que le registre d'enquête, à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur préalablement à l'ouverture de l'enquête publique seront mis à disposition du public en mairie de Villesèquelande, 8 Place de la Résistance, 11170 Villesèquelande.

Les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public et s'il y a lieu, consigner leurs observations et propositions par écrit sur le registre d'enquête, ouvert à cet effet.

Un registre dématérialisé sera mis à la disposition du public sur le site internet suivant : https://www.registre-dematerialise.fr/7612/

Le dossier sera par ailleurs consultable en version dématérialisée :
▪ sur le site internet comportant le registre dématérialisé, au lien suivant : https://www.registre-dematerialise.fr/7612/
• à partir du site internet de Carcassonne Agglo: www.carcassonne-agglo.fr

Observations et propositions du public :

Avant la clôture de l'enquête, les observations relatives au projet pourront être :
• consignées sur le registre déposé en mairie de Villesèquelande ;
ou adressées par voie électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-7612@registre-dematerialise.fr
ou depuis le registre dématérialisé au lien suivant : https://www.registre-dematerialise.fr/7612/
• ou envoyées par courrier à l'adresse suivante : Monsieur le commissaire enquêteur – Projet de zonage d'assainissement de Villesèquelande – Mairie de Villesèquelande, 8 Place de la Résistance, 11170 Villesèquelande,

Les observations et propositions formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête et tenues à la disposition du public au siège de l'enquête.
Les observations et propositions transmises par voie électronique sont consultables sur le registre dématérialisé.
Toutes les observations, courriers et courriels réceptionnés avant la date d'ouverture et après la date de clôture de l'enquête ne pourront pas être pris en considération par le commissaire enquêteur.

Lieu et dates de permanences du commissaire enquêteur :

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, aux jours et heures suivants, en mairie de de Villesèquelande, 8 Place de la Résistance, 11170 Villesèquelande
• Le mardi 06 octobre 2026, de 9h à 12h,
• Le mardi 20 octobre 2026, de 9h à 12h,
• Le jeudi 05 novembre 2026, de 14h à 17h,

Mise à disposition du rapport et des conclusions :

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public :
• en mairie de Villesèquelande;
• Sur le site internet de Carcassonne Agglo et le registre dématérialisé :
www.carcassonne-agglo.fr
https://www.registre-dematerialise.fr/7612/